

Le conseil de la municipalité de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean siège en séance ordinaire, ce 15 janvier 2024, à 19 h 30 à la salle communautaire.

Sont présents à cette séance: Mesdames Annie Desbiens, Claudia Tremblay, Claudia Desbiens et Martine Chrétien ainsi que Messieurs Jean-Denis Martel et Rémi Brassard.

Sous la présidence de Madame Claire Desbiens, mairesse.

La greffière-trésorière/directrice générale étant absente, Madame Hélène Vandal agira en tant que greffière en raison de la résolution 2023-109.

OUVERTURE

Madame la mairesse souhaite la bienvenue à tous et constate le quorum.

2024-01

ORDRE DU JOUR

Madame la mairesse fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Monsieur Jean-Denis Martel, appuyé par Monsieur Rémi Brassard et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour avec varia ouvert soit accepté tel que présenté.

2024-02

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 4, 20 DÉCEMBRE À 19 H, 19 H 15 ET 19 H 30, 29 DÉCEMBRE 2023

Il est proposé par Monsieur Rémi Brassard, appuyé par Madame Claudia Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les procès-verbaux des séances du 4, 20 et 29 décembre 2023 tels quel.

CORRESPONDANCE

Il est proposé par Madame Martine Chrétien, appuyé par Madame Annie Desbiens et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le résumé de la correspondance et des documents reçus et remis aux membres du conseil en date du 11 janvier 2024.

RAPPORT DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL

Les membres du conseil font le résumé des représentations qu'ils ont effectuées et dressent le rapport des divers comités sur lesquels ils siègent.

RAPPORT GÉNÉRAL DE LA MAIRESSE

La mairesse fait un rapport des divers dossiers traités à la MRC du Domaine-du-Roy et dans les comités dont elle est la représentante.

2024-03

RÉENTÉRINASSIONS DE LA RÉOLUTION 2023-242 -RÉSOLUTION D'ATTESTATION DE FIN DE TRAVAUX PPA-CE

Considérant qu'afin d'obtenir la subvention de 11 000 \$ du PPA-CE, le conseil devait produire une attestation de fin de travaux avant le 31 décembre 2023;

Considérant que les travaux de rechargement granulaire ont été réalisé à l'été 2023 et que la somme totale a été utilisé;

Considérant que tout au long du projet, le conseil a été tenu informé du déroulement des travaux et avait reçu un rapport détaillé de fin de projet;

Considérant que la directrice générale a effectué une séance spéciale pendant les congés des fêtes et que cette période à compliquer la planification de celle-ci ne pouvant respecter tous les critères d'une séance spéciale;

Il est proposé par Madame Claudia Tremblay, appuyé par Madame Martine Chrétien et résolu à l'unanimité des conseillers de réentériner la résolution 2023-242.

2024-04

PAIEMENT DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES POUR L'ANNÉE 2024

Il est proposé par Madame Annie Desbiens, appuyé par Monsieur Rémi Brassard et résolu à l'unanimité des conseillers que la directrice générale et greffière-trésorière, Catherine Asselin, soit et est autorisée à effectuer, lorsque requis, le paiement des comptes courants et incompressibles budgétés pour l'année 2024, notamment :

- Les dépenses inhérentes à l'application des conventions collectives ou reliées aux conditions de travail et autres avantages des employés et élus de la

municipalité (contributions aux assurances, fonds de pension, rémunération, etc.) ;

- Les dépenses d'électricité et de chauffage ;
- Les dépenses de télécommunications lorsqu'un contrat a dûment été attribué par l'autorité compétente ;
- Toutes sommes dues par la municipalité à une autorité gouvernementale en vertu d'une disposition législative ou réglementaire ;
- Les quotes-parts des régies intermunicipales et des organismes supramunicipaux ;
- Les sommes dues en vertu d'une entente intermunicipale ;
- Les contrats de déneigement ou relatifs aux matières résiduelles accordées par la municipalité ;
- Les primes d'assurances ;
- Les frais reliés aux services de la Sûreté du Québec ;
- Les dépenses reliées au service de la dette (remboursement du capital et des intérêts) ;
- Le paiement d'emprunts déjà contractés par la municipalité.

2024-05

FACTURES ET LISTES DES COMPTES POUR APPROBATION

Il est proposé par Madame Claudia Tremblay, appuyé par Madame Claudia Desbiens et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver :

Les factures énumérées ci-dessous ainsi que la liste des comptes pour approbation qui leur a été remise au 11 janvier 2024.

Factures payées par la délégation de pouvoir des dépenses incompressibles 2023

Fournisseur	Description	Montant	N° chèque ou virement
Bell Canada	Téléphone public	57.49 \$	19820
Bell Canada	Faxe (dernière facture, compte annulé au 1er février 2024)	105.07 \$	02311-43292
Cain Lamarre	Mensualité services du 1er au 31 décembre 2023	160.68 \$	02311-2NVP7
Ent. Éric Fleury	Épandage d'abrasif, hôtel de ville, 11 déc. 2023	201.21 \$	19822
Eurofins	Test eau potable	206.96 \$	19821
Hydro Québec	Électricité postes pompage, eau potable, Lac L'Abbé	148.46 \$	02311-34279
Hydro Québec	Électricité 30, rue Martel, usine traitement eau potable	801.93\$	02311-57843
Hydro Québec	Électricité 33 rue Lamy, Parc de la chute	106.67 \$	02311-39431
Hydro Québec	Électricité Éclairage public	658.08 \$	02311-33256
Hydro Québec	Électricité 11, rue du Collège, FADOQ	765.60 \$	02311-92761
Hydro Québec	10, rue du Collège (Salle communautaire)	1 762.28 \$	02311-93411
Hydro Québec	13, rue du Collège (Bureau municipaux)	663.67 \$	02311-61722
Hydro Québec	118, rue Principale (Casernes et garage)	242.33 \$	02311-49797
Hydro Québec	Électricité 57 Principale (Eau potable sur le pont)	62.19 \$	02311-75179
Hydro Québec	Électricité 53 rue Principale PP1	110.45 \$	02311-38934
Hydro-Québec	Poste pompage pp2, près du 52 Principale	178.86 \$	02311-98731
Hydro-Québec	1 rang De Quen, Usine traitement eaux usées	1 308.95 \$	02311-59722
Mégaburo	Lecture de compteur Contrat 103138 Couleur (0.0906\$)	235.73 \$	19823
Mégaburo	Lecture de compteur Contrat 103139 Noir et blanc (0.0104 \$/copie)	41.38 \$	19823
Total		7 817.99 \$	

Factures payées par la délégation de pouvoir des dépenses incompressibles 2024

Fournisseur	Description	Montant	N° chèque ou virement
Beaulieu Totale sécurité	Central d'alarme incendie janvier 2024	36.68 \$	02311-64540
Bell Mobilité	Téléphones cellulaires	230.60 \$	02311-10293
Beneva Groupe Financier	Mensualité	2 029.86 \$	19834
NOVO SST	Frais de gestion et fond de Défense - CNEST	946.20 \$	19830
Nutrinor Énergie	Huile à chauffage Caserne	745.97 \$	19831
PG Solution	Contrat entretien 1er janvier au 31 décembre 2024	10 478.81 \$	19832
PG Solution	Contrat entretien 1er janvier au 31 décembre 2024 (permis)	940.49 \$	19832

Total	15 408.61 \$
-------	--------------

Factures à payer selon le règlement numéro 2022-06 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire 2024

Fournisseur	Description	Montant	N° chèque ou virement
François Gaudreau	Essence tracteur	63.00 \$	19827
Quincaillerie QTL Phyl Liquide	Écrou et boulon pour souffleur	32.70 \$	19833
Total		1 149.83 \$	

Catherine Asselin
Directrice générale /greffière-trésorière

2024-06

AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES SUR INVITATION – CONTRAT DE RÉNOVATION DES LOCAUX DE L'ANCIENNE CAISSE DESJARDINS

ATTENDU QUE la Municipalité a désormais les plans de la designer pour débiter les travaux de rénovation des locaux laissé vacants par Desjardins;

ATTENDU QUE la Municipalité doit rapidement débiter les travaux afin de respecter la subvention;

ATTENDU QUE le montant des travaux de rénovation est inférieur au seuil minimum du SEAO;

Il est proposé par Madame Annie Desbiens, appuyée par Monsieur Rémi Brassard et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser Mme la directrice générale Catherine Asselin à demander des soumissions sur invitation afin de trouver un entrepreneur pour exécuter le contrat de rénovation des locaux de l'ancienne Caisse Desjardins.

2024-07

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 121 181 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2023;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Madame Annie Desbiens, appuyé par Monsieur Rémi Brassard et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

2024-08

DEMANDE AIDE FINANCIÈRE – CITÉ ÉTUDIANTE ROBERVAL – ALBUM DE FINISSANTS

Il est proposé par Madame Annie Desbiens, appuyé par Madame Martine Chrétien et résolu à l'unanimité des conseillers de donner une aide financière de 75.00\$ à la Cité Étudiante de Roberval pour leur album de finissants.

2024-09

DEMANDE AIDE FINANCIÈRE – ASSOCIATION PULMONAIRE DU QUÉBEC

Il est proposé par Monsieur Jean-Denis Martel, appuyé par Madame Claudia Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers de refuser l'aide financière demandé par l'Association pulmonaire du Québec.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Des citoyens viennent poser des questions.

2024-10

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Madame Annie Desbiens et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 20 h11.

Claire Desbiens
Mairesse

Hélène Vandal
Greffière d'assemblée

SIGNATURE DES RÉOLUTIONS PAR LA MAIRESSE

Je, Claire Desbiens, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal du Québec